

Contacts

Secrétaire Général : Alain Olive

Secrétariat :

Tél: 01 48 18 88 57

Fax: 01 48 18 88 90

sg@unsa.org

Trésorerie

Secrétariat :

Tél: 01 48 18 88 38

Fax: 01 48 18 88 92

tresorerie@unsa.org

Développement

Secrétariat :

Tél: 01 48 18 88 46

Fax: 01 48 18 88 90

developpement@unsa.org



COORTON SECTION SECTIO

du Stège I UNSA

21 Rue Jules Ferry

93170 Bagnolet

Métro Robespierre

Tél: 01 48 18 88 00

Fax: 01 48 18 88 99

courriel: unsa@unsa.org

SITE UNSA

Impression Mars 2009



« UNSA, le syndicat utile dans votre entreprise!»



Les règles de représentativité ont changé depuis la loi du 20 août 2008



Tout syndicat légalement constitué

depuis plus de deux ans pourra se présenter au 1er tour des élections, seuls les syndicats satisfaisant à 7 critères cumulatifs (notamment avoir obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés dans l'entreprise) seront reconnus comme représentatifs.

Devenez délégué(e) syndical(e) UNSA pour vous faire entendre!

Ne pas avoir de délégué(e) syndical(e) c'est laisser à d'autres le champ libre et le pouvoir de signer des accords avec la direction qui engagent tous les salariés, sans que votre voix compte!

Dans une entreprise avoir un(e) délégué(e) syndical(e) c'est pouvoir accéder à la table des négociations annuelles obligatoires (salaire, formation...) pour faire entendre votre voix et celles de ceux que vous représentez.

Les bouleversements économiques en cours et l'évolution du droit du Travail (accords d'entreprise dérogatoires aux conventions collectives et aux lois) rendent plus que jamais nécessaire une action commune entre les salarié(e)s, quel que soit leur secteur d'activité.

Rejoignez-nous pour être
« Libres Ensemble » !!



des salarié(e)s et des syndicats

Publications

L'UNSA assure des publications nationales qui abordent l'ensemble des questions sociales : UNSA Infos (hebdomadaire, abonnement gratuit via le site internet UNSA), UNSA Magazine (mensuel, abonnement annuel 10 €)

ou thématiques:

- « Form Pro » : publication sur la Formation Professionnelle abonnement gratuit via le site internet IINSA
- « Quoi de Neuf dans la Protection Sociale » : destinée aux représentants en CPAM
- « Économie et emploi » : brochure d'information des questions économiques

Bulletin Juridique: document d'actualité juridique à destination des syndicats

Transversale: publication destinée aux élu(e)s CHS CT

UNSA Retraités : abonnement gratuit via le site internet UNSA

Site internet: www.unsa.org

Stages de formation syndicale

L'UNSA organise de multiples stages de formation syndicale sur tout le territoire et couvrant de multiples domaines (communication, DP, CE, CHS...)

L'UNSA travaille également avec CE Services et l'ORSEU pour aider les syndicats dans leur activité quotidienne d'élu(e)s

ORSEU: www.orseu.com

CE Services: www.ceservices.fr

Service juridique

L'UNSA dispose d'un service juridique national au service de ses syndicats et fédérations afin qu'ils puissent informer et défendre au mieux leurs adhérent(e)s et traiter les dossiers contentieux liés au Droit du Travail.

Logistique

L'UNSA dispose de locaux dans tous les départements qui peuvent servir à organiser les réunions de votre syndicat.

L'UNSA peut vous apporter une aide dans le fonctionnement quotidien de votre équipe (courrier électronique, hébergement site internet, reprographie...)

Organisation de l'UNSA



Les adhérent(e)s ont la parole

La désignation des responsables de l'UNSA, à quelque niveau que ce soit, se fait par vote des adhérents.

Les décisions, prises de positions et orientations découlent de ce vote.

Le fonctionnement de l'UNSA est donc basé sur la démocratie représentative, les responsables rendant compte aux adhérents lors de congrès.

Au plan interprofessionnel

Les questions touchant au salariat dans son ensemble (emploi, sécurité sociale, retraite...) sont débattues au niveau national par le Bureau National et le Conseil National et mises en oeuvre par le Secrétariat National.

Dans tous les départements, l'UNSA dispose d'une union départementale qui regroupe les syndicats présents localement. De même, l'UNSA dispose d'une structure à l'échelle régionale.

Retrouvez les coordonnées de l'UNSA partout en France sur le site www.unsa.org

Sur le plan professionnel, l'UNSA est organisée en fédérations de branche regroupant les syndicats par pôle d'activité.

L'UNSA dispose également de regroupements transversaux (UNSA Retraités...).





Née en 1993, l'Union Nationale des Syndicats Autonomes connaît un fort développement, en particulier dans le secteur privé.

Si l'on prend à la fois les résultats des élections prud'homales de décembre 2008 et les élections dans la Fonction publique, l'UNSA est la quatrième organisation syndicale.

Syndicat	Voix	%
CGT	2 111 093	30,21
CFDT	1 419 684	20,32
FO	1 127 268	16,13
UNSA	598 011	8,56
CFTC	485 306	6,94
CGC	444 814	6,37
Solidaires	347 585	4,97

Ministère du Travail pour élections prud'homales 2008 et DGAFP pour élections CAP



L'UNSA déplore la division syndicale en France et tente de répondre aux souhaits des salarié(e)s qui veulent plus d'unité et d'efficacité. Dans cet esprit, l'UNSA travaille à la constitution d'un pôle réformiste et laïque le plus large possible.

Les Valeurs de l'UNSA



Républicaine

L'UNSA œuvre pour le respect des principes énoncés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

L'UNSA se revendique du camp du progrès social.

L'UNSA combat pour le respect des libertés démocratiques et refuse toute forme de racisme et de discrimination.

Indépendante

L'UNSA croit en la solidarité interprofes-

sionnelle entre les salarié(e)s.

L'UNSA défend un syndicalisme de transformation sociale qui agit sur toutes les questions touchant la vie de la cité.

L'UNSA n'est pas un regroupement corporatiste.

L'UNSA a appelé à faire barrage à l'extrême droite lors du deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002.

Laïque

L'UNSA considère que la laïcité est un principe fondamental et moderne, garant de la liberté de conscience et de tolérance mutuelle.

Européenne

L'UNSA est membre de la Confédération Européenne des Syndicats.

L'UNSA agit dans la CES afin que la construction européenne combine harmonieuse ment les dimensions sociale, économique et environnementale.

L'UNSA souhaite que l'Union Européenne soit une réelle union politique et sociale gouvernée par des institutions démocratiques, transparentes et efficaces.

L'UNSA considère que l'échelon européen est un niveau incontournable du fait de l'impact de la législation européenne sur la situation des salarié(e)s.



Réformiste et revendicative

L'UNSA privilégie la négociation qui doit savoir concilier des intérêts contradictoires en vue d'aboutir à un compromis.

L'UNSA considère que les salarié(e)s ont tout à gagner à avoir un système de négociation collective efficace.

L'UNSA constate que la politique contractuelle et le dialogue social sont en panne.

L'UNSA s'oppose à toute offensive visant à affaiblir les réglementations protégeant les salarié(e)s.

L'UNSA se veut une force :

- de proposition,
- d'action pour établir un rapport de force,
- de négociation sans complaisance et sans compromissions.

Autonome

A L'UNSA, les syndicats et les fédérations la composant sont libres de leurs revendications et de leurs actions dans leur champ de responsabilité.

L'UNSA respecte l'identité de ses composantes dans leur fonctionnement interne, leur démarche syndicale, dans leur expression publique.

L'autonomie permet de faire vivre un syndicalisme de terrain en prise directe avec les salarié(e)s.

L'autonomie dans L'UNSA s'exerce dans le respect des valeurs de la charte de l'UNSA

